



LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an 3 »
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

On trouvera chez

EDMOND HUBY, IMPRIMEUR

36 - Rue de Saint-Germain - 36

des **GIBECIÈRES** pour Garçons, et des **CARTONS FERMÉS** pour Fillettes
DEPUIS 0 FR. 75

Grand choix de **SERVIETTES CUIR** et de **CARTONS** des plus solides

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Mairie de Nanterre

Nous, Maire de la commune de Nanterre. Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97, ensemble les lois du 28 novembre et 6 octobre 1891.

Vu l'ordonnance de police en date du 1^{er} décembre 1893;

Considérant que M. Le Botmel qui exploite à Rueil (Seine-et-Oise) une entreprise de vidanges, a plusieurs fois déversé ou fait déverser, en contravention de l'ordonnance de police du 1^{er} décembre 1893, des vidanges sur différents points du territoire et qu'il n'a tenu aucun compte des observations qui lui ont été faites à ce sujet.

Qu'il y a lieu de mettre obstacle à des procédés de nature à compromettre l'hygiène publique.

Arrêtons :

Article 1^{er}. Il est interdit à M. Le Botmel, entrepreneur de vidanges à Rueil (Seine-et-Oise), de faire aucune vidange de fosses d'aisances sur le territoire de la Commune de Nanterre.

Article 2. Le présent arrêté sera notifié à M. Le Botmel.

Fait à Nanterre, le 18 avril 1898.
Le Maire,
HENNAPPE.

MINISTÈRE DES FINANCES

Direction générale des Contributions Directes

Un concours sera ouvert au mois de Janvier de 1900 pour le surnuméraire

dans l'administration des Contributions Directes.

Les jeunes gens qui auraient l'intention de s'y présenter, trouveront auprès du directeur des Contributions Directes de leur département, tous les renseignements relatifs aux conditions du concours et aux pièces à fournir à l'appui de leur demande d'admission.

Les obsèques civiles de François-Benjamin Raspail, artiste peintre, ancien représentant du peuple à la Législative, ancien Député et Conseiller général de la Seine, ancien président de la délégation cantonale de Villejuif, décédé à Cachan (Seine), le 24 septembre 1899, à l'âge de 76 ans, se feront le dimanche 1^{er} octobre, à midi précis.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Deux-Parcs, à Arcueil-Cachan, pour se rendre au cimetière du Père-Lachaise, où aura lieu l'incinération, à 2 heures.

Conseil Général

M. Hennappe a reçu de M. le docteur Piettre, président du Conseil Général, une lettre l'informant qu'il s'isira la Commission compétente (6^e) au sujet du vœu exprimé par le Conseil Municipal, d'après la proposition de M. Hennappe (que les feuilles des contributions indiquent en 3 colonnes, les parts revenant sur les impositions, à l'Etat, au Département et à la Commune), dès la rentrée et qu'il appuiera cette demande.

Nanterre

à la Rescousse

Citoyens, La Réaction, qui avait osé relever la tête, a subi ces derniers temps, un grave échec.

Ces hommes qui sans pudeur, agissant dans l'ombre, craignant de se montrer eux-mêmes, et qui, pour faire réussir leurs funestes machinations, s'étaient servis de l'honorabilité républicaine de braves citoyens, ces hommes, grâce à notre énergie ont été démasqués.

A l'heure actuelle, leur criminelle tentative est évanouie.

Mais citoyens, l'heure des résolutions viriles a sonné, ne nous endormons pas sur cette première victoire.

Tous les suppôts du despotisme et du mouvement en arrière continuent à tramer dans les ténèbres leurs monstrueux desseins.

Tant qu'ils ne seront pas complètement terrassés, les intérêts de la Commune et de la Démocratie seront en danger.

Il nous faut donc redoubler d'action et de vigilance, pour déjouer les manœuvres cléricales.

Un grand tribun l'a dit : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ».

Que nous faut-il pour le vaincre dans notre Nanterre, foncièrement républicain ?

Il nous faut de l'Union, encore de l'Union, toujours de l'Union ! Il faut que dans l'intérêt commun le parti républicain-socialiste tende la main sans arrière-pensée au parti ouvrier.

Il n'y a pas à hésiter ; pour tous, là est le salut. Pour nous débarrasser de tous ces jésuites, en plus ou moins robes courtes, il faut que l'alliance soit complète.

Un terrain neutre s'offre à nous : l'Union des Intérêts Locaux.

Plus de six cents adhésions ont donné à ce Comité une force redoutable.

La politique y est interdite, c'est vrai.

Mais en dédant les Intérêts Communaux compromis par une fraction, nous pourrions nous y serrer les coudes et nous préparer par la suite à la lutte suprême.

C'est donc sur ce terrain que je vous convie, citoyens.

Que dans chaque quartier, tous les citoyens soucieux des intérêts

VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL

Rue des Chateaupieds — Avenue du Chemin-de-Fer

ANCIENNE MAISON V^e BALLAY

ALEXANDRE LE BOTMEL

SUCESSEUR

SPECIALITÉ POUR EPUISEMENT DE PIÈCES D'EAU, PURINS ET CITERNES
PRIX : 5 FRANCS le METRE CUBE

GROS LOTS 500.000 FRANCS
100.000 FRANCS — 100.000 FRANCS

Tirage des **PANAMA A LOTS** — Titres garantis
DIX NUMÉROS POUR CINQ FRANCS

Pour cinq francs on reçoit 10 numéros part. 1^{er} Tirage, 20 octobre prochain des PANAMA A LOTS, avec prime gratuite pour tous. — Un lot de 150.000 francs, 5 lots de 100.000 francs, 124 lots divers, l'an. Envoi liste après tirage. — Ecrire de suite : BANQUE BRESSOUX et C^o, 58, rue Maubeuge, Paris.

Tirage des **BONS DU CONGO** — Titres garantis
HUIT NUMÉROS POUR TROIS FRANCS

Pour trois francs on reçoit 8 numéros part. 1^{er} Tirage, 20 octobre prochain, des BONS DU CONGO A LOTS, avec prime gratuite pour tous. — Un lot de 150.000 francs, 5 lots de 100.000 francs, 124 lots divers, l'an. Envoi liste après tirage. — Ecrire de suite : BANQUE BRESSOUX et C^o, 58, rue Maubeuge, Paris.

SOCIÉTÉ OFFRANT SÉCURITÉ ABSOLUE

A VENDRE
Belle Armoire à glace à 3 Portes
BELLE OCCASION
S'adresser aux bureaux du Journal.

Vins nouveaux de Propriétaire ROUGE, 8^e naturel 75 fr. la pièce de 220 litres, 101 perdu. BLANC sec, 9^e nat. 90 fr. la pièce de 220 lit. 101 perdu. rendu gare acheteur, congé et port payé. Paiement à 90 jours net, contre remb. 3 o/o escompte. S'adresser à M. le Régisseur du Domaine du Postil près Aubais (Gard).

A VENDRE
Belle Armoire à glace à 3 Portes
BELLE OCCASION
S'adresser aux bureaux du Journal.

PROPRIÉTÉ, près Briec-Comte-Robert. Maison sur caves et sous-sol. 2 perrons, salon, salle à manger, bureau, cuisine, 4 chambres au 1^{er}, grenier au-dessus. Construction élégante. Nombreuses dépendances. Jardin anglais, potager et fruitier en plein rapport. Contenance : 2300 m. Prix : 14,000 fr. Facilité de paiement.

Fonds de Commerce d'Épicerie dont l'importance, par sa position, ne fera que s'accroître. Prix 8,000 fr.

Grand Magasin de chaussures 56, Rue du Chemin-de-Fer. 56 NANTERRE

Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT Succ^r
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité pour dames, fillettes et enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité le soin de la confection et leurs prix modérés.

Bachelet père
ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
61, rue du Chemin-de-Fer

L. GENARD
10, Rue St-Germain, 10 NANTERRE
CYCLES NEUFS et Réparations en tous genres
Pièces détachées

PASQUIER, horloger
7, Rue Sadi-Carnot NANTERRE
Réparations de Montres, Pendules et Bijoux.
REMONTAGE DE PENDULES à l'année

TRAVAIL SOIGNÉ & A FAÇON
Électricité et Téléphone

PRÊTS sur signature à toutes personnes solvables, 4 o/o, rien d'avance. Ecrire : l'Immobilière, 45, rue Rochechouart, PARIS

USINE A GAZ DE RUEIL

| PRIX DU COKE | | |
|--------------|----------------|---------------|
| N° | Pris à l'usine | Rendu en cave |
| N° 0 | 1 fr. 70 | 1 fr. 80 |
| N° 1 | 1 fr. 60 | 1 fr. 70 |
| N° 2 | 1 fr. 50 | 1 fr. 60 |
| Grésillon | 1 fr. 20 | 1 fr. 30 |

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,10

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 25
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle 1 fr. 50

NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

4, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 4
RUEIL

L. LEHIEULLE
Horloger de la Ville et de la Compagnie des Tramways de Paris à Saint-Germain

REMONTAGES DE PENDULES A L'ANNÉE
Réparations en tous Genres
FANTASIES RICHES - ARTICLES DE FUMEURS
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
BIJOUTERIE D'OR ET ARGENT
BIJOUTERIE DOUBLÉ OR

PENDULES EN TOUS GENRES
Coussins pour Couronnes de Mariées
Montres Or, Argent, Nickel, simples et compliquées
Petite et Grande Orfèvrerie argent — Orfèvrerie métal blanc
TOUTES MARQUES AU PRIX DES TARIFS

ACHAT D'OR & D'ARGENT
PEINTURES CHIMIQUES LIQUIDES
PRÊTES A L'EMPLOI
pour les travaux de Bâtiment, Carrosserie, Cycles
Meubles, Outils, etc.

LA MANGANINE, couleur à l'huile très brillante et solide
PEINTURES AU VERNIS
LA RESISTANTE, Couleur à la colle en 14 nuances
PEINTURE PORCELAINÉ — Peinture pour tuyaux de poêle
URALDA sec. — véritable PEINTURE ÉMAIL
VERNIS ÉMAIL À FROID, SICCATIF POUR PARQUETS
ENDUITS, COULEURS HUILES, VERNIS, MASTICS, OCREs, etc.

CARBURE DE CALCIUM
Pour Appareils et Lanternes
DAZEVILLE 17, rue du Bois
NANTERRE

NE PAS CONFONDRE. retenez l'adresse exacte : 17 RUE DU BOIS
Imp. HUBY, 22 r. M^o Pépés, Rueil et 35, r. St-Germain, Nanterre

Cabinet de M. Edouard Lambert

18, Boulevard du Levant 18
NANTERRE

AFFAIRES LITIGIEUSES — RECouvreMENTS
ASSURANCES

VENTE & LOCATION DE PROPRIÉTÉS

LOCATIONS DE SUITE

Grand étang poissonneux, alimenté par une source dépendant de la propriété.
17 hectares de terres labourables.
Les constructions à elles seules ont coûté plus de 150,000 fr.
A vendre pour cause de départ. Net 80,000 fr.

Maison de campagne bien située, placement d'avenir, location 3.000 f. sans non-valeurs, dernier prix 40,000 fr., revenu net sans aléa 8 %.

Maison de campagne bien construite, jardin de 700 m. boisé, sur avenue ombragée, à 6 m. de la gare, p^r cause départ 25,000

TERRAIN enclos de murs et grilles, propre à la construction, situé sur avenue ombragée pouvant se diviser par lots, contenance 2.400 mètres.

Maison de campagne avec jardin de 600 m., complètement restaurée. Calorifère, salle de bains, 4 pièces au r.-de-ch. 4 ch. au 1^{er}, eau et gaz, occasion 18,000

TERRAIN propre à construire près des Carrières-aux-Loups, avec façade de 30 m. sur la rue de Courbevoie.
Eau de Seine. Contenance 730 m. environ.

10.000 mètres de Terrain, en Algérie, près de Blidah, pour cause de réalisation, 500 francs, soit 0,05 cent. le mètre.

OCCASION
PROPRIÉTÉ, près Briec-Comte-Robert. Maison sur caves et sous-sol. 2 perrons, salon, salle à manger, bureau, cuisine, 4 chambres au 1^{er}, grenier au-dessus. Construction élégante. Nombreuses dépendances. Jardin anglais, potager et fruitier en plein rapport. Contenance : 2300 m. Prix : 14,000 fr. Facilité de paiement.

Fonds de Commerce d'Épicerie dont l'importance, par sa position, ne fera que s'accroître. Prix 8,000 fr.

Grand Magasin de chaussures 56, Rue du Chemin-de-Fer. 56 NANTERRE

Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT Succ^r
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité pour dames, fillettes et enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité le soin de la confection et leurs prix modérés.

Bachelet père
ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
61, rue du Chemin-de-Fer

L. GENARD
10, Rue St-Germain, 10 NANTERRE
CYCLES NEUFS et Réparations en tous genres
Pièces détachées

PASQUIER, horloger
7, Rue Sadi-Carnot NANTERRE
Réparations de Montres, Pendules et Bijoux.
REMONTAGE DE PENDULES à l'année

TRAVAIL SOIGNÉ & A FAÇON
Électricité et Téléphone

PRÊTS sur signature à toutes personnes solvables, 4 o/o, rien d'avance. Ecrire : l'Immobilière, 45, rue Rochechouart, PARIS

AVIS Tous les Vins qui se vendent 15. rue du Chemin-de-Fer, à NANTERRE chez M. L. CHAUVEAU, sont garantis naturels venant directement des Propriétaires.

de Nanterre et de la République, usent de leur influence et de leur amitiés, et la victoire est à nous. Tous pour un, un pour tous, telle doit être notre devise. Nous n'y faillirons pas. L'appel que j'adresse aujourd'hui aux vrais républicains sera entendu, et la bande qui avait l'espoir de nous remettre sous son joug, rentrera irrémédiablement dans le néant.

A la rescousse, Nanterre, pour nos intérêts lésés; et Vive la République sociale ! Jules OUVRIER. Membre de l'Union des Intérêts Locaux

Le succès de l'Amara Blanqui ne ralentit pas un seul jour. De plus en plus cet amer est considéré comme l'appétitif idéal.

Au Paradis

par fil spécial

Allô! Allô! Dès le matin, encore ensommeillé, je sautais vivement en bas du lit et me précipitais à l'appareil.

Allô! Allô! — Est-ce, toi, V. Ridique? — Oui, c'est moi, qui êtes-vous? — Chut, c'est... tu sais-bien, vieux frère.

— Ah! C'est toi, mon lapin, mais pourquoi me réveiller si matinalement? — Tais-toi donc, c'est que je n'ai pas de temps à perdre, le patron m'attend pour son courrier. Je viens te donner un supplément de renseignements sur... comment l'appelles-tu, ton bonhomme de Nanterre? enfin bref, cela ne fait rien à l'affaire. Mon agent, ayant été obligé de s'absenter, n'avait pu suivre toutes les péripéties de l'entente. Il y a eu sabbat chez nos voisins du Ciel, tout comme chez nous.

Aujourd'hui que je suis au courant, je viens te faire part du chabanaïs. Le Père Eternel, ayant été averti par les larbins qui entourent saint Pierre, que celui-ci se serait laissé, comment dirais-je? pot-de-vinier, il aurait engouler, le pauvre Pierre d'une façon épouvantable, le meaçant de lui donner ses huit jours. Enfin, le patron s'en est mêlé et tout s'est arrangé.

Et je vais t'expliquer, pendant que le patron fait sa petite cuisine, la cause de tout ce raffut. Paraitrait que les envoyés de... comment l'appelles-tu, le machin de Nanterre? aurait fait des propositions au vieux portier (que le Patron confonde) auxquelles son frère Antoine n'aurait pu résister.

Je leur laisse la parole (in extenso): — Bon saint Pierre, nous avons un excellent miroir à trois faces que notre cher patron vous envoie, il sera très utile pour votre barbe. — Je suis comme mon maître, répondit froidement saint Pierre, je rase les autres, mais ne me rase jamais. — Mais cela pourra toujours servir pour vos angles, bon saint Pierre, acceptez-le. — Bon pour ça, amenez, maintenant, au revoir!

— Attendez-donc encore, nous vous en prions, bon saint Pierre, nous apercevons votre vénérable fauteuil qui tombe en vétusté, les pieds se démanchent. Vous pourriez un jour vous effondrer et le diable en rirait, nous vous apportons pour le consolider d'excellente colleforte, une douzaine de pots, avec lesquels vous deviendrez irrésistible et invulnérable. — Nom de Dieu! dit saint Pierre (nous avons dit qu'il jurait quelquefois) et reprenant une nouvelle chique: C'est une

idée, faudrait voir. Amenez toujours et quand vous repasserez....

— Bon saint Pierre, nous vous en prions, ne nous laissez pas à la porte, nous avons aussi à vous offrir une demi douzaine de lapins de garenne, tirés dans la plaine de Nanterre; ils sont renommés et exquis, on les appelle en bas les lapins du Tabellion.

— Diable! Diable! dit saint Pierre (Bon Dieu de Bon Dieu, veux-tu dire), puis, se pourléchant les babines: Il y a longtemps que je n'ai eu une pareille aubaine; entrez, mes mignons, l'affaire est dans le sac. Et, tu vois, on a le toupet de nous appeler panamistes! Oh, là, là... mais je me trotte, le Patron me sonne.

Allô! Allô! — C'est toi ma vieille branche? — Oui, mon poteau. — Je te rappelle pour te dire que la semaine prochaine j'aurai probablement du nouveau. Bon, merci, je compte sur toi, au revoir, je te la serre. V. RIDIQUE.

Rébellion à la Loi

Nous venons de lire dans le journal attiré de la Calotte, une tartine indigeste du porte-plume clérical qui a pris à charge de défendre la mémoire et les actes de l'ineffable secrétaire de la moitié, plus une voix, de notre Conseil municipal.

Nous aimons à tout lire, même les idioties, afin de les raconter et dilater, s'il est possible, la rate des lecteurs qui veulent bien nous faire l'honneur de nous lire. Celle-ci étant de fort calibre, nous n'avons pu résister à la tentation de la narrer dans le petit journal populaire, qui, chaque semaine, veut bien nous accorder sa bienveillante hospitalité.

L'écrivillon en question, revient à la charge, à propos du procès-verbal de la séance du trente mai dernier, biffé par l'impopulaire secrétaire d'un tronçon du Conseil. Et le repart à fond de train contre Croquemitaine, qui comme vous le savez, est le titre que cet élegant folliculaire a décerné à M. Hennape.

Comprenez-vous ce maire, qui en réponse au placard des douze, prévient ses concitoyens que conformément à la loi, le secrétaire du Conseil ayant refusé de lire le procès-verbal, le préfet rétablit le procès-verbal, tel qu'il existait avant d'être ratifié.

Etrange Préfet, étrange Maire, qui ne connaissent pas la loi. Ignorez-tous les deux, cent fois ignorez, moi seul, Jean de Nanterre, le connaît à fond et me charge de la pratiquer. Non, mais, croyez-vous, entre nous, qu'il n'y a pas de quoi se tordre? Nous avons un maire qui, en l'espace de vingt années a été appelé 4 ou 5 fois à la plus haute magistrature du pays, et qui n'a jamais consulté le guide du parfait Conseiller municipal!

Tandis que lui, Jean de Nanterre, s'épuise dans des veillées, en vieux cordon bleu jésuitique qu'il est, à compulser fiévreusement, le guide du parfait cuisinier réactionnaire. Horreur et malédiction! Et ce préfet, ancien ministre, doué de toutes les qualités administratives, qui approuve la conduite de ce maire ignorant, et blâme la conduite de ce morceau de secrétaire. Ce n'est pas croyable. Mais remettons les choses au point, Jean de Nanterre. Non il n'y a pas d'article de loi, en ce qui concerne la personnalité du secrétaire. Il n'en n'est pas besoin. Le secrétaire n'est que le scribe, le sténographe, si vous voulez, des délibérations du Conseil. A côté de lui, siège le secrétaire du maire qui est là pour corriger les erreurs de mémoire du se-

crétaire du Conseil, le plus souvent inexpérimenté, et tel était le cas.

Il ne s'ensuit pas que le procès-verbal rédigé ainsi, soit chose acquise. Non, loin de là. La loi dit que le procès-verbal ainsi rédigé doit être lu à la séance suivante, par le secrétaire du Conseil, et c'est au Conseil de l'adopter, après lecture, s'il est conforme à ses délibérations.

Voilà le rôle absolu strict du secrétaire élu par le Conseil. Comment voulez-vous que le Conseil décide qu'un procès-verbal est faux s'il n'en a pas entendu la lecture? Ceci est une véritable pantalonnade. Et c'est ce qu'a fait votre patron, Jean de Nanterre, il a d'abord supprimé le procès-verbal, première rébellion à la loi, et ensuite, par deux fois, refusé de le lire, deuxième acte de rébellion.

Ce drôlatique secrétaire devrait être légalement disqualifié de ses fonctions. Malheureusement pour le pps, ses collègues ont besoin de ses brillantes lumières. Il restera. Maintenant, pour finir, l'écrivain cléricalard, continue dans la feuille à tout faire, sa venimeuse élucubration en menaçant ses adversaires de formidables frottees.

Ah! ça, par exemple, c'est à voir. Il pourrait bien trouver son maître, qu'il prenne garde à sa seringue. Jules OUVRIER.

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU

Vendredi 1^{er} Septembre 1899

L'affaire du mur mitoyen Berry n'a pas de suite: M. Vallez, architecte, ayant envoyé une lettre recommandée au réclamant et n'ayant pas reçu de réponse. M. Roy donne lecture du rapport ci-après: Présents: MM. Rotty, vice-président; Nézet, Blanche, Picard, Roy. Rapporteur: M. Caroni.

La question à l'ordre du jour est celle de matériel de pompes. A cette question se rattache celle du local à leur affecter. La Commission est d'avis qu'il y a lieu de déplacer la remise des pompes et la salle de gymnastique, afin de permettre l'aménagement des lits locaux de la Mairie en vue d'une meilleure répartition des services. La Commission est d'avis que le local qui permettrait la meilleure installation des pompes et de la société de gymnastique, est le terrain appartenant à la commune et situé boulevard du nord (ancien cimetière).

La Commission invite donc l'administration municipale à faire dresser un devis de la dépense sur les données suivantes: Remise des pompes, bâtiment à deux étages. Rez-de-Chaussée, engins; premier, salle de réunions; dimensions 20m x 8. Salle de gymnastique 20m x 8. Hauteur commune aux locaux 6m environ. Le Rapporteur, Signé: ROY.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées par le Conseil. La Question des Ecoles M. Roy développe un projet dont le point essentiel est la réduction des groupes scolaires à quatre classes ce qui est suffisant actuellement et permet de réaliser sur l'ensemble une économie de 49.000 francs qui se décomposent ainsi: Etat..... 5.000 Département..... 16.000 Commune..... 38.000 49.000

et ce, sans rien changer au plan général ni à l'architecture prévue, mais en prévoyant seulement une modification possible déjà indiquée par l'architecte lui-même en vue de réaliser des économies. Ce projet a pour avantage, tout en permettant le développement pour l'avenir, de laisser libres trois des quatorze centimes additionnels.

M. Mantelet appuie le projet et insiste sur la nécessité de garder quelques ressources et de réduire à quatre le nombre des classes dans chaque nouveau groupe puisque chaque maître coûte à la commune mille francs par an, ce qui fait déjà une charge annuelle de huit mille francs à trouver. M. le Maire précise alors l'état de la question; il résulte des nombreuses lettres et documents dont il donne connaissance: 1° Que les formalités financières sont remplies pour les deux groupes; 2° Que, le choix des terrains étant arrêté pour le groupe Sud-Est (Plateau), si on peut éviter l'expropriation et s'entendre à l'amiable avec les propriétaires des terrains, les choses vont marcher très vite; 3° Que pour le Petit-Nanterre la question de l'emplacement sera tranchée par le Préfet par suite de la délibération du 13 avril.

Il estime par conséquent qu'il ne faut rien changer aux projets. Il ajoute qu'à plusieurs reprises on lui a fait sentir en haut lieu la nécessité pour la commune de faire un gros sacrifice et de gager les 14 centimes en totalité, si l'on voulait obtenir des subventions de la Préfecture, dès lors que l'économie proposée par M. Roy profiterait surtout à l'Etat et au département, et qu'il faut laisser bâtir les six classes dans chaque groupe, quitte à n'y mettre tout d'abord que ni l'Etat ni le département ne viendront plus en aide à la commune quelques années après, que cette dépense de 45000 francs en admettant qu'elle soit justifiée incombait alors en totalité à la commune.

M. Roy persiste dans son opinion et demande que son projet de délibération soit mis aux voix, mais par suite de la fatigue du Conseil et du départ d'une partie des conseillers, rien n'est décidé à ce sujet.

Sapeurs-Pompiers Nos souhaits ont été couronnés de succès. Notre Subdivision a brillamment relevé sa défaillance du dernier concours. Il ne pouvait du reste en être autrement, car cet échec n'était imputable qu'à un seul et non pas à tous. Sous la conduite du sous-lieutenant Daumé, nos Pompiers ont donc remporté, dimanche dernier, à Bois-Colombes, les prix suivants en deuxième division, sur 24 sociétés. Manœuvres. — Prix d'honneur, couronne de vermeil. Matériel. — 2^{me} prix, palme de vermeil. Tenu. — 4^{me} prix, médaille vermeil argent grand module. Stratégie, sous-officiers. — 4^{me} prix, Lamant, sergent, médaille d'argent. Stratégie, caporaux. — 3^{me} prix, Langlois, caporal, une bouteille de champagne. Clairs. — 4^{me} prix, Paillet, une bouteille de champagne. Tous nos compliments pour ce magnifique succès.

La dernière manœuvre de l'année aura lieu aujourd'hui dimanche, 1^{er} octobre, à 2 heures.

LA FANFARE Si le temps le permet, la Fanfare Municipale des Sapeurs-Pompiers fera Concert au kiosque de la place de la Fête, pendant les manœuvres des Pompiers.

Nouvelles Locales

Nous apprenons avec plaisir que le fils de M. le Colonel Servière vient d'être reçu à la liste publiée à l'Officiel, dans la première moitié des jeunes gens admis. Toutes nos félicitations au jeune polytechnicien.

Vol avec effraction Le 21 septembre des malfaiteurs se sont introduits chez Mme Lemoitié, 35, rue Thomas-Lemaître, ils ont fracturé les portes du jardin, à l'aide de pincettes. On ne connaît l'importance du vol, qu'à la rentrée de cette dame actuellement en voyage.

Les Orphelinats joués par l'Evêque Turinaz Parfois, le dimanche, on rencontre dans la rue de longues files de pauvres petites qui font peine à voir. Elles vont en troupe, muettes, sous la garde de deux ou trois bonnes sœurs, le chapelet à la ceinture, qui les mènent à l'église. Elles ont des visages tristes et fanés sous leur petit bonnet tuyauté. Ce sont des orphelins. Leur mère dort au cimetière, leur père aussi. Toutes jeunes on les a prises dans un couvent, et elles y ont grandi. Leur intelligence s'y est développée, leur cœur s'est ouvert. Un jour, elles ont mesuré l'étendue de leur détresse. Elles pleurent en secret d'être seules, sans famille, sans un être au monde qui les aime sincèrement. Car elles savent bien que ces religieuses à qui elles donnent le nom de «mères» et qui leur ont passé au cou un ruban bleu ou pend une médaille de la Vierge, refuge des orphelins, elles savent bien que, ces femmes ne les aiment pas. Leur maison de charité n'est qu'une entreprise industrielle, et ces «mères» au cœur sec ne sont que des femmes d'affaires.

Pendant des années, dans l'ombre des pieux ateliers, elles éraient sous un travail d'esclaves, toute la journée et, souvent, une partie de la nuit, ces enfants sans défense. Leur misère leur est une proie facile à exploiter. Elles en tirent tout ce qui est possible d'en tirer, elles les épuisent. Et puis, à un moment donné, elles les rejettent à la rue, sans ressources, dans l'abandon et le désespoir, pour prendre à leur place une équipe fraîche, de nouvelles bêtes de somme, de nouvelles victimes.

Et qu'on ne dise pas que c'est là un tableau chargé à plaisir, des exagérations, des mensonges. La vérité est plus odieuse encore et plus révoltante que je ne la saurais peindre. Voici comment Mgr Turinaz, évêque de Nancy, juge les religieuses du Bon Pasteur et ce qu'elles font dans leurs oratoires. Après avoir exposé que, dans les maisons laïques du même genre l'usage est de remettre aux orphelins, à leur sortie, un peu d'argent et un petit trousseau, M. Turinaz dit: Au Bon Pasteur de Nancy, on ne leur donne rien, même après qu'elles ont travaillé et gagné beaucoup d'argent à la maison pendant cinq, dix, vingt ans. On les met à la porte sans ressources, sans s'occuper de leur trouver une place, sans les engager à revenir voir leurs maîtresses (ce qui se fait dans toutes les maisons de ce genre). Ces jeunes filles, parmi lesquelles il en est qui n'ont point de parents ou qui ont des parents incapables de les aider et de les diriger, sont livrées à tous les périls, à toutes les séductions dès le moment de leur sortie et plus tard. Parmi les soixante jeunes filles que ces religieuses ont renvoyées depuis une année, toutes à l'exception de deux ou trois auxquelles on a donné un peu d'argent à cause de mes réclamations et de mes protestations ont été renvoyées dans ces conditions. Il en est auxquelles j'ai dû donner des secours et qui m'ont déclaré qu'on essayait de les entraîner dans des maisons de prostitution. J'ai protesté auprès de la supérieure générale. Tout ce qui a été obtenu, c'est, comme je viens de le dire, un peu d'argent donné à deux ou trois

afin que les religieuses puissent affirmer qu'elles ne les renvoient pas toutes dans ces conditions. Il y a là une question non seulement de charité pour les Ames, une question de moralité, une question de justice, car l'argent que les religieuses jettent dans leurs constructions est gagné en très grande partie par ces jeunes filles. Il y a là, au point de vue de la perte presque fatale de ces jeunes filles des crimes qui crient vengeance... Des crimes qui crient vengeance! C'est l'évêque qui l'a dit. Et qui ne frémerait de colère et d'indignation devant les forfaitures qu'il dénonce!

Les religieuses, poursuit M. Turinaz, n'ont d'autre but que de gagner de l'argent. En rendant la sortie de ces jeunes filles plus difficile, en ne leur donnant rien quand elles veulent sortir, elles peuvent garder longtemps et même toujours les plus habiles, et spéculer sur leur habileté et leur travail. Parmi les travaux de broderie, il est des draps de lits et linges personnels, chemises, etc., qui sont d'un tel luxe et d'un tel prix, et d'une telle facture et d'une telle forme, que, d'après des femmes très respectables que j'ai interrogées, ces draps et ces linges ne peuvent servir qu'à des courtisanes; aucune femme honnête, parmi les plus riches, les plus élégantes et les plus mondaines, ne se sert de draps de lits et de linges de ce genre. Quelqu'un a fait à la supérieure locale des observations sur ces travaux; elle a répondu: «Ce sont les travaux sur lesquels nous gagnons le plus.» Et elle n'a tenu aucun compte de l'observation.

On fait travailler ces jeunes filles, ou au moins un très grand nombre d'entre elles, chaque jour plus longtemps que ne le permettent les lois civiles, et quand l'inaspéteur du travail des enfants demande à visiter la maison, on fait disparaître des salles de travail les jeunes filles qui n'ont pas douze ans; on demande à d'autres de sacrifier pendant plusieurs mois de l'année une partie de leurs récréations sous prétexte que le travail est pressant, et leur fait à cette occasion des promesses que l'on ne tient pas. Il suffirait de la dénonciation de quelque jeune fille sortie de la maison pour que l'autorité civile sévit contre les religieuses.

Etes-vous suffisamment édifiés et pensez-vous que cet évêque calomnie ces religieuses? Pensez-vous qu'il mente, quand il ajoute, en forme de conclusion: Je suis porté à croire que ce qui se passe ici se passe, dans une mesure plus ou moins large, dans un grand nombre de maisons de cette congrégation, peut-être dans toutes, car si la maison de Nancy faisait exception, la provinciale et la supérieure générale auraient été indignées et auraient prié immédiatement, sans attendre mes réclamations, tous les moyens de rappeler à l'ordre la maison de Nancy. Si elles résistent à toutes les instances, c'est qu'elles approuvent ce qui se fait ici.

Nous voilà donc en présence de faits précis, de faits avérés. Et nous savons qu'il en est d'autres, qu'il suffirait d'en ouvrir les portes des couvents, d'un bout de la France à l'autre, pour constater de pareilles monstruosité. Mais ce sont des religieuses qui les commettent et l'on ne dit rien.

THÉÂTRE DE L'AMBIGU «Cogne-Dur», le grand succès actuel de l'Ambigu, atteindra dans quelques jours sa 50^e représentation. La pièce nouvelle de M. Michel Carré contient les deux éléments indispensables à tout bon drame: Les larmes et le rire. De plus, elle a l'avantage d'être essentiellement morale tout en étant très intéressante et peut être vue par tous, petits et grands. Dit anches et fêtes. Matinées à 2 heures.

INFORMATIONS Le Rendement des Impôts Faut-il donc croire, avec nombre de gens autorisés, que les agitations les plus violentes demeurent en quelque sorte à fleur de peau, et ne troublent point la vie économique, commerciale et industrielle du pays? Voici ce que nous apprend l'Officiel: Le produit des impôts et revenus indirects pour les huit mois écoulés de cette année, présente une plus-value de 72.866.100 francs, par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 21.537.500 francs, par rapport au produit de la période correspondante de 1898.

Il importe de remarquer que cette diminution est due exclusivement aux droits de douane. L'année dernière, en effet, a bénéficié des plus-values excep-

tionnelles dues aux importations de blés étrangers motivées par l'insuffisance de la récolte nationale. Dans les huit mois écoulés de 1899, les droits de douanes ont donné cinquante millions de moins que pendant les huit mois correspondants de 1898; mais ce déficit a été atténué par les plus-values des autres branches de l'impôt et ramené à 21 millions et demi.

Allons! Le contribuable français est toujours le premier contribuable du monde. Les Recettes des Chemins de Fer Il n'y a pas que les impôts qui donnent une plus-value considérable. Les recettes des chemins de fer présentent, elles aussi, une augmentation énorme sur les chiffres correspondants de l'année dernière. Si nous consultons les dernières statistiques publiées par le Journal Officiel (numéro du 15 septembre), nous constatons que, sur l'ensemble de nos grands réseaux, la plus-value dépassa trente millions. Un réseau, celui du Midi, est en baisse par rapport à l'exercice précédent; en revanche, sur le Nord, la plus-value atteint 15.91 0/0.

On a dit, avec raison, que les recettes des chemins de fer étaient le thermomètre le plus sûr de la prospérité commerciale d'un pays: les chiffres publiés à l'Officiel sont donc tout à fait rassurants. D'autre part, il est constaté que jamais les théâtres à Paris n'ont encaissé d'aussi formidables recettes: c'est le signe que Parisiens et provinciaux de passage ont à la fois le goût et le moyen de se distraire.

Ces constatations, jointes à la plus-value des impôts, sont de nature à rassurer les pessimistes, Impôts, théâtres, chemins de fer, — sans parler du bâtiment — quand cela va, tout va. On peut donc se moquer des alarmistes de profession, et envisager l'avenir avec confiance.

Ces pauvres Boërs, sur lesquels les anglais vont tomber à bras raccourcis, vivent principalement de l'élevage des moutons. Le plus petit fermier possède ses 400 5.000 bêtes. Auparavant, les Boërs élevaient des autruches et en tiraient de grands bénéfices. Mais aujourd'hui l'autruche ne donne plus. Les Boërs sont des chasseurs adroits. Ils tirent au vol et à balle, les hirondelles. Un simple détail fournira une idée de leur adresse. Il y a quelques années, à un concours de tir, sur les quarante concurrents réunis, huit seulement furent éliminés. Les trente-deux autres mirent tous dans le mille et obtinrent le même nombre de points.

ETAT-CIVIL NAISSANCES: Maroquène, Yvonne, rue du Chemin-de-Fer, 82; Girard, André, rue de Colombes, 5; Croutaz, Fernand, avenue de la République, 75; Bresson, André, avenue de la République, 75; Prévost, Marie, avenue de la République, 75; Croix, Yvonne, boulevard.

DEMANDER dans TOUTES les PHARMACIES La VÉRITABLE TISANE DÉPURATIVE CONCENTRÉE des QUAKERS BIEN SUPÉRIEURE AUX AUTRES. Agréable à prendre. RECOMMANDÉE PAR LES MÉDECINS dans le traitement de toutes les Maladies provenant de l'impureté du sang. Vente en Gros: ÉTATS-UNIS, 228, Pearl Street, NEW-YORK. FRANCE, 200, Rue Saint-Antoine, PARIS.

Vente au détail à Nanterre: chez M. LABOUREUR, rue du Chemin-de-Fer, 31, dépositaire également de la GRANULEINE, contre les diarrhées infantiles, SIROP PECTORAL, contre les toux rebelles, VALERIANATE D'AMMONIAC, médicament couronné par l'Académie de médecine.

Thiers, 34; Vergne, Jean, sente d Cabines; Mary, Yvonne, rue du Chemin-de-Fer, 18. PUBLICATIONS. — M. Chapot à Nanterre, et Mlle Gandon à Courbevoie; M. Gedi à Nanterre, et Mlle Mathieu à Courbevoie; M. Cazebonne à Nanterre, et Mme V^{ve} Votel à Colombes; M. Auclair à Nanterre, et Mlle Busson à Paris; M. Comyn et Mlle Renaud à Nanterre; M. Sot et Mlle Guillot à Nanterre; M. Fromenteau à Puteaux, et Mlle Aubert à Nanterre.

MARIAGES. — M. Lhomme à Puteaux, et Mme V^{ve} Hennés à Nanterre; M. Chabrier, et Mlle Sadet à Nanterre; M. Boniface à Rueil, et Mme V^{ve} Grossperrin à Nanterre; M. Hamel à Nanterre, et Mlle Lefebvre à Saint-Léger (Pas-de-Calais); M. Girault et Mlle Mizard à Nanterre.

DECÈS. — Enfant Villard, 2 mois, rue Volant, 15; Mlle Vestier, 21 ans, rue de Pongerville, 5; Mme Audat, 66 ans, rue Saint-Germain, 22; Enfant Wettstein, 1 an 1/2, chemin de Bezons, 10; M. Baudet 60 ans, rue du Chemin-de-Fer, 83; Enfant Weberusz, 10 mois, rue Sadi-Carnot, 12; M. Sictel, 41 ans, rue du Docteur-Foucault, 2.

Eviter les contrefaçons CHOCOLAT MENIER Exiger la véritable nom DEMANDEZ L'ANNUAIRE-GUIDE DE NANTERRE Chez tous les Marchands de Journaux et Bureaux de Tabac Prix: 1 franc Indispensable à tous les commerçants

A LOUER CHAMBRE confortable, pour employé, 25 fr. par mois. S'adresser 18 boulevard du Levant. AVIS Tous les Vins qui se vendent NANTERRE chez M. L. CHAUVÉAU, sont garantis naturels venant directement des Propriétaires. Celui à 0 fr. 45 le litre, malgré son prix modique, peut satisfaire les palais les plus délicats. Les Vins en fûts sont livrés directement par les propriétaires. Celui vendu à 86 francs la pièce nue, rendu à domicile, est irréprochable.

EN 20 JOURS GUÉRISON RADICALE de l'Anémie par l'ÉLIXIR DE ST-VINCENT-DE-PAUL Seul Produit autorisé spécialement. Pour renseignements, s'adresser chez les DÉPOSITAIRES de la CHARITÉ, 106, Rue Saint-Dominique, PARIS GUYOT, Pharmacie Chimique, 1, Passage Beudant, Paris. En vente dans toutes les Pharmacies Le Directeur-Grant: E. HUBY.

DEMANDER dans TOUTES les PHARMACIES La VÉRITABLE TISANE DÉPURATIVE CONCENTRÉE des QUAKERS BIEN SUPÉRIEURE AUX AUTRES. Agréable à prendre. RECOMMANDÉE PAR LES MÉDECINS dans le traitement de toutes les Maladies provenant de l'impureté du sang. Vente en Gros: ÉTATS-UNIS, 228, Pearl Street, NEW-YORK. FRANCE, 200, Rue Saint-Antoine, PARIS.

Vente au détail à Nanterre: chez M. LABOUREUR, rue du Chemin-de-Fer, 31, dépositaire également de la GRANULEINE, contre les diarrhées infantiles, SIROP PECTORAL, contre les toux rebelles, VALERIANATE D'AMMONIAC, médicament couronné par l'Académie de médecine.